CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Conseil du patronat du Québec

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Budget fédéral et service public

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Maintenir le cap vers un retour à l'équilibre budgétaire le plus tôt possible, tout en maintenant une fiscalité globale concurrentielle, voire avantageuse, à l'échelle internationale, incluant ce qui touche aux taxes sur la masse salariale.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

N/D.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

L'ensemble des contribuables canadiens (particuliers et entreprises).

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Des finances publiques plus saines permettront au gouvernement fédéral de maintenir une fiscalité concurrentielle pour les entreprises et les particuliers et, ainsi, favoriser les investissements et la prospérité au pays. C'est pourquoi le Conseil du patronat du Québec invite le gouvernement fédéral à poursuivre ses efforts pour éliminer le déficit budgétaire d'ici 2015-2016 au plus tard, notamment grâce à un meilleur contrôle des dépenses publiques, et ce, tout en préservant les transferts aux provinces.

Sujet : Emploi, marché du travail et syndicats

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Effectuer une veille stratégique concernant tout impact découlant de la réforme de l'assurance-emploi, en proposant rapidement des solutions à tout enjeu qui en ressortirait en matière de disponibilité de la main-d'œuvre.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La réalisation de cette étude d'impact pourrait être financée à même le fonds d'assurance-emploi, ce qui occasionnerait des coûts nuls pour le gouvernement fédéral (et donc, les contribuables canadiens), puisque la caisse d'assurance-emploi est financée à même les cotisations des employeurs (60 %) et des travailleurs (40 %).

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'ensemble des employeurs et des travailleurs canadiens qui cotisent au régime d'assurance-emploi, particulièrement ceux basés dans les régions ou évoluant dans des secteurs d'activité où les impacts de la réforme du régime pourraient se faire ressentir davantage.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Cette mesure permettrait de maintenir le cap vers les objectifs de la réforme, soit d'améliorer les incitatifs à travailler et de réduire la durée du chômage des prestataires du régime, tout en dressant un portrait plus clair des impacts de la réforme pour certains secteurs d'activité et de prendre les mesures correctives nécessaires pour mitiger ou atténuer les impacts pour ces clientèles.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Revoir les modalités de la Subvention canadienne pour l'emploi et l'intention du gouvernement fédéral d'intervenir directement dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre, en négociant une nouvelle entente avec les provinces, notamment le Québec, qui les laissera être le maître d'œuvre de leurs programmes respectifs. Le gouvernement fédéral, pour sa part, pourra fixer des objectifs nationaux en matière de formation en emploi, tout en se gardant d'intervenir dans la mise en œuvre des moyens pour les atteindre.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le rapatriement de la gestion des programmes de formation de la main-d'œuvre vers les provinces avait permis au gouvernement fédéral, en 1998, de réaliser des économies significatives. La mise sur pied de la Subvention canadienne pour l'emploi nécessiterait de créer de nouvelles structures administratives au sein du gouvernement fédéral pour gérer ce nouveau programme, et donc de dédoubler ce qui se fait déjà dans les provinces. En revoyant la nature de son intervention dans ce dossier, le gouvernement fédéral éviterait donc de créer des dépenses publiques additionnelles.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'ensemble des employeurs et des travailleurs au Canada, de même que toutes les provinces, dont le Québec.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

En laissant les provinces, notamment le Québec, gérer leurs propres programmes en matière de formation de la main-d'œuvre tout en convenant de balises ou d'objectifs pour la formation en emploi, notamment par la négociation de nouvelles ententes fédérale-provinciales en cette matière, le gouvernement pourrait jouer un rôle plus utile et efficace, ce qui contribuerait en bout de piste à la prospérité et à la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Au-delà des trois recommandations formulées précédemment, le Conseil du patronat du Québec estime que le prochain budget fédéral devrait proposer des mesures concrètes pour agir sur d'autres enjeux prioritaires pour les employeurs et la communauté des affaires au Québec et au Canada. Parmi les principaux, mentionnons, entre autres :

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action pour la réduction du fardeau administratif, tout en résistant à la tentation d'introduire de nouvelles réglementations sans en éliminer d'équivalentes ailleurs;

- Favoriser un dialogue constructif avec les provinces et les territoires afin de tenter d'harmoniser les solutions apportées aux problèmes des régimes de retraite, tout en tenant compte du contexte spécifique québécois relatif au vieillissement démographique plus accéléré dans cette province;

- Manifester de l'écoute et de l'ouverture au regard des enjeux relatifs aux infrastructures de transport de biens et de personnes – tel le remplacement du pont Champlain – ainsi qu'aux autres formes de transport (ferroviaire, maritime, aéroportuaire, pipelines, etc.). À cet effet, il faudrait examiner, entre autres, le cas des différentes charges imposées aux aéroports canadiens et leur impact sur leur compétitivité devant la concurrence d'aéroports étrangers, notamment ceux des États-Unis;

- Finaliser au plus tôt le projet d'accord de partenariat économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne, ainsi que d'autres projets en développement avec d'autres pays ou territoires;

- Mieux orienter l'aide gouvernementale aux entreprises afin de leur fournir plus d'incitatifs pour investir dans la formation continue et la productivité de leurs travailleurs, et les stimuler à innover davantage;

- Enfin, promouvoir un fédéralisme ouvert et pragmatique qui évite les dédoublements coûteux et qui tient compte du caractère spécifique et distinct du Québec.

Du point de vue des employeurs et de la communauté des affaires au Québec et au Canada, agir avec diligence et pragmatisme sur ces enjeux prioritaires permettrait d'offrir aux entreprises québécoises et canadiennes les meilleures conditions possibles pour prospérer de façon durable, dans un contexte de concurrence mondiale.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.